AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-8-73 566627

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin n° 155 — 9 Août 1973

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le deuxième vol qui a débuté le 24 Juillet devient plus important et les premiers oeufs qui ont été déposés lors de journées favorables à la ponte vont éclore dans les prochains jours. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement qui devra être exécuté au plus tard au début de la semaine prochaine.

Dans les vergers où aucun dégât n'a été observé avant le 20 Juillet le deuxième vol doit être inexistant et un traitement n'est donc pas nécessaire. Toutefois, il ne faut pas oublier que les conditions climatiques ont été très favorables au premier vol et que des infestations parfois non négligeables ont été observées dans les vergers insuffisamment protégés jusqu'à la mi-juillet. Avant de supprimer les traitements contre cette deuxième génération, il est donc nécessaire de s'assurer qu'aucun dégât n'a été fait par la première génération et que les risques de voisinage constitués par les vergers insuffisamment protégés sont nuls.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 26 Juin. Dans les vergers indemnes de tavelure les traitements d'entretien pourront être effectués à l'occasion des traitements dirigés contre le carpocapse. Dans les vergers où la maladie est présente, la cadence des traitements sera déterminée par le lessivage des traitements par les pluies et le grossissement des fruits.

ACARIENS - PSYLLE DU POIRIER

Les pullulations de ces différents ravageurs sont très variables suivant les régions et les vergers. Il est donc conseillé de surveiller attentivement les cultures afin d'intervenir le cas échéant.

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

La situation sanitaire des vignes correctement traitées reste satisfaisante. Toutefois, les pluies de la deuxième quinzaine du mois de Juillet et du début du mois d'Août ont été dans certaines régions suffisantes pour lessiver le dernier traitement et provoquer de nouvelles contaminations sur la jeune végétation. Afin d'éviter de nouvelles attaques sur feuilles et même sur grappes et pour assurer un bon aoûtement du bois il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dans le courant de la semaine prochaine. Il convient d'utiliser, pour ce traitement qui sera sans doute le dernier, un produit cuprique ou organo-cuprique à dose forte et de soigner particulièrement la pulvérisation.

BLACK-ROT

Les conditions climatiques de la deuxième quinzaine du mois de Juillet ont été très favorables à cette maladie et des attaques parfois importantes sur grappes ont été observées dans les régions contaminées. Nous précisons que le champignon responsable de cette maladie peut détruire les grappes jusqu'à la récolte.

Il est donc conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce bulletin ou au plus tard avant la prochaine période pluvieuse. Les traitements sont obligatoires dans toutes les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral.

.../...

P.280

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

POURRITURE GRISE

Les pluies fréquentes de la deuxième quinzaine du mois de Juillet ont été à l'origine du développement de la pourriture grise. Nous rappelons que les produits reconnus comme ayant une certaine efficacité sont les suivants : Captane, Folpel, Thirame, Benomyl, Dichlofluanide, Méthylthiophanate, Carbendazim. Toutefois, nous précisons que la lutte contre cette maladie n'est toujours pas au point.

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol d'eudemis et de cochylis est pratiquement terminé. Le traitement conseillé dans notre bulletin du 24 Juillet a dû éviter les infestations consécutives à ce deuxième vol dans tous les cas où il a été effectué correctement et où il n'a pas été lessivé par les pluies orageuses parfois abondantes.

Dans toutes les vignes où l'on redoute ces ravageurs et où l'on craint un lessivage du traitement par les pluies il est conseillé d'effectuer un sondage afin d'effectuer un nouveau traitement si la présence de chenilles a été constatée.

MILDIOU — POMMES DE TERRE

Dans toutes les cultures où les pluies orageuses auraient pu provoquer des contaminations il est conseillé de procéder au défanage dès l'apparition des premières taches afin d'éviter des contaminations sur tubercules en tenant compte des indications données dans notre bulletin du 12 Juillet.

CERCOSPORIOSE — BETTERAVES

Les conditions climatiques de la deuxième quinzaine du mois de Juillet peuvent avoir été à l'origine de contaminations tardives pouvant être préjudiciables à la récolte notamment dans les cultures irriguées.

Il est donc conseillé de surveiller les cultures afin d'intervenir le cas échéant. Si la maladie est présente un traitement doit être effectué avant la prochaine période pluvieuse dès qu'on a décelé de petits foyers de 2 à 4 betteraves malades dans les cultures. Au-dessous de ce seuil le traitement peut être appliqué 3 à 4 jours après la prochaine pluie importante. Les matières actives suivantes peuvent être employées : produits cupriques (2,5Kg de cuivre/ha), produits organo-cupriques (dose du fabricant), Benomyl (150 g), Méthylthiophanate (500 g), Thiabendazole (1000 g), association de Manèbe + Méthylthiophanate (1000 g + 500 g) de matière active/hectare.

TEIGNE DU POIREAU — CULTURES LEGUMIERES

Le troisième vol est commencé et les conditions climatiques sont favorables aux pontes. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement dans le courant de la semaine prochaine.

MILDIOU DE LA TOMATE

Les prochaines pluies peuvent être à l'origine de contaminations par le mildiou de la pomme de terre sur tomate. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement avant la prochaine période pluvieuse et de le renouveler chaque fois que le développement de la végétation ou les pluies auront diminué son efficacité.

DESINFECTION DES SEMENCES DE COLZA — CULTURES OLEAGINEUSES

Le but de la désinfection est de protéger les jeunes plantes à leur levée contre les fontes de semis et les Altises. Les fongicides utilisés sont : le Silicate de Méthoxyéthylmercure, le Thirame, l'Oxyquinoléate de cuivre, le Dichlone et le Captafol. Contre les Altises doit être employé un produit à base de Lindane à forte concentration (75 à 90 % de matière active) à la dose de 45 g de M. A. par Kg de semences. Différents procédés permettent une meilleure adhésivité, notamment l'adjonction d'une cuillérée à café d'huile végétale par Kg de semences.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles
G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

... ...